

L'ensemble du conseil et du personnel municipal
vous souhaite une bonne et heureuse année !!



Avec ce Vernew's, la
municipalité met
gratuitement à votre
disposition un plan de la ville.



ÉVÈNEMENT À VERNOU
SAVE THE DATE
27 SEPT. 2026



le VERNEWS

12/2025
Numéro 16

À NOTER

TRAIL DES VIGNES

La balthazar 18 km
18 km (+400 m)
Départ 9 h
La magnum 9 km
9 km (+120 m)
Départ 9 h 15



LE MOT DU MAIRE

CHÈRES VERNADIENNES, CHERS VERNADIENS,



À l'heure où s'achève 2025, une page se tourne pour notre commune... et pour moi. Cet édito est le dernier que je vous adresse en tant que maire, mon mandat prenant fin en mars 2026. Après six années riches, intenses et profondément humaines, j'ai choisi de ne pas me représenter. Cette décision me permet aujourd'hui de vous exprimer, avec encore plus de simplicité, tout l'attachement que je porte à notre village et toute

l'admiration que j'ai pour celles et ceux qui le font vivre chaque jour. Ces six années ont été une aventure exigeante, parfois bousculée par des crises inattendues (sanitaire, énergétique, politique), mais toujours portée par l'énergie de Vernou-sur-Brenne. Ce que je retiens avant tout, c'est la vitalité de notre commune : un village qui bouge, invente et se renouvelle sans perdre son âme.

Nos commerces en sont un bel exemple. Malgré les départs à la retraite ou les passages de relais, ils continuent de rythmer la vie locale et d'offrir une vraie proximité aux habitants. Notre tissu associatif, lui, reste inépuisable : initiatives, projets, animations... Il ne manque jamais d'idées pour faire vivre Vernou, créer du lien et rassembler.

Je veux également saluer le monde viticole et agricole, qui occupe une place essentielle dans l'identité de notre village. La vigne et les terres agricoles façonnent depuis longtemps le paysage et l'histoire de Vernou, et celles et ceux qui y travaillent y apportent une contribution précieuse. Leur engagement participe pleinement à la richesse et au caractère de notre commune.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble de l'équipe municipale : chaque élu, ainsi que tous les agents communaux. Leur engagement, leur dévouement et leur sens du service ont été essentiels jour après jour. Et bien sûr, merci à vous toutes et tous pour votre confiance et les échanges qui ont marqué ces six années.

Alors que 2025 se termine et que 2026 se profile, je vous souhaite de très belles fêtes, des moments de douceur et de partage auprès de vos proches, et une année pleine de joie, de sérénité et de beaux projets. Que notre village continue de rayonner et que chacun y trouve bonheur et épanouissement.

Bonne année 2026 à tous !

Le Maire

Pascale Devallée

Je vous donne rendez-vous le 3 janvier à 11 h dans la salle des fêtes pour « les vœux du Maire ».

BILLET D'HUMEUR

LE CONSTAT EST AMER

Une usine à l'abandon depuis des décennies, un site devenu dangereux, objet de toutes les attentions des passionnés d'Urbex (*), et enfin une pollution créée par la succession de petites industries, dont certaines, très polluantes, ne sont pas traitées à ce jour.

Face à ce constat, la volonté non feinte d'une équipe municipale et de celles plus anciennes est de s'inscrire dans une politique publique visant à mettre fin à l'existence de ces friches industrielles. Pour notre cas, l'usine Cosson constitue une véritable verrue située à l'une des entrées de notre commune, qui ne résonne pas avec l'image tranquille et verdoyante que Vernou souhaite faire perdurer pour ce lieu emblématique aux confins de la Brenne, de la Cisse et de la Loire.

N'évacuons pas non plus la nécessité pour notre commune de se battre au quotidien pour le maintien, voire le développement, de nos commerces, artisans, viticulteurs et agriculteurs, qui constituent le poumon de notre cité. Il en va de même pour notre groupe scolaire auquel chacun d'entre nous est si attaché.

Qu'en serait-il sans créer un dynamisme démographique à travers la création de logements supplémentaires ? Doit-on privilégier un repli sur soi ou, au contraire, favoriser l'accueil raisonné de nouvelles populations ?

L'usine Cosson et ses 5 000 m² disponibles étaient donc privilégiées, les disponibilités foncières étant rares à travers la situation créée notamment par un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) dont la version 2023 a limité encore un peu plus la constructibilité sur notre territoire.

Dans ce contexte, un projet a été porté par des professionnels reconnus en Indre-et-Loire, qui a retenu l'attention de la commune et obtenu les agréments nécessaires de l'ensemble des personnes publiques requises. La mairie a donc logiquement délivré le 29 juillet 2022 un



permis de construire pour la construction de trois bâtiments de 37 logements et de six maisons individuelles, suivi de la délivrance d'un permis de construire modificatif visant à répondre à la décision en première instance du tribunal administratif d'Orléans.

Sans entrer dans le détail d'une procédure longue et coûteuse, notons que le recours contentieux visant à l'annulation de ces deux permis de construire a été initié par quelques administrés (quatre) faisant état de plus de dix moyens dont un seul a été retenu.

En toute transparence, il s'agit du non-respect des dispositions d'un article de l'actuel PLU relatif à l'implantation des bâtiments sur l'unité foncière (article UB 7), qui a conduit la Cour d'appel administrative de Versailles à procéder à l'annulation des deux arrêtés attaqués en date du 2 octobre 2025.

L'histoire est donc à réécrire sous l'égide d'une nouvelle équipe.

Souhaitons-leur du courage, de l'inventivité et une énergie sans faille.

(*) *Exploration urbaine exercée en toute illégalité*

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE DE VERNOU-SUR-BRENNE !



La mairie de Vernou-sur-Brenne a le plaisir d'inviter tous les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un moment convivial en ce début d'année.

Samedi 3 janvier 2026, à 11 h

Salle des Fêtes de Vernou-sur-Brenne

Au programme :

– Les vœux du Maire pour l'année à venir,

– Un retour sur les projets réalisés et les initiatives prévues pour 2026,

– Un moment de rencontre et d'échange autour d'un verre de l'amitié.

Cette cérémonie est ouverte à tous les Vernadiennes et Vernadiens. Venez nombreux partager ce moment festif et convivial, et démarrer l'année ensemble dans la bonne humeur !

RUE NEUVE : DÉBUT DES TRAVAUX EN 2026



Comme annoncé dans le « Vernews » du mois d'août 2025 (N° 15), les travaux de réhabilitation de la rue Neuve vont entrer dans une phase opérationnelle dès le premier trimestre 2026.

Concrètement, sous réserve d'une météo clémente, les mois de janvier et février 2026 (et sans doute première quinzaine de mars) seront consacrés à la refonte des canalisations d'eau potable sur l'essentiel du réseau (cf. zone concernée en bleu sur le graphique ci-dessus) ce qui permettra, dans la continuité, de procéder à la reféction de la chaussée et des trottoirs au mois de mars et courant avril (y compris portion non concernée par la refonte du réseau d'eau potable).

La configuration des lieux n'est pas sans créer des contraintes fortes pour les riverains et utilisateurs de cet axe important de la commune.

Aussi, pour informer et anticiper au mieux les désagréments causés, deux réunions ont eu lieu. La première en date du 5 novembre à laquelle

ont été conviés les professionnels de la rue Neuve, faisait suite à de premiers échanges tenus au mois de juin 2025.

La seconde, ouverte aux administrés concernés, s'est tenue le jeudi 20 novembre.

Naturellement, pour répondre aux questions légitimes de chacun, tous les acteurs étaient présents ou représentés :

- **Les représentants de la commune,**
- **VEOLIA** chargé du réseau d'eau potable par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable),
- **Le CCTEV** (Communauté de Communes Touraine Est Vallées) maître d'œuvre en ce qui concerne la reféction de la chaussée et des trottoirs.

Ils se sont attachés à expliciter le projet et à répondre aux interrogations pour ce projet tant attendu.

Prochaine étape, déjà en cours, la gestion du bassin versant en amont afin de limiter au mieux les flux d'eau pluviale.





V.R
Taille de pierre

Artisan tailleur de pierre
Restauration et conservation du Patrimoine ancien

Taille de pierre - Maçonnerie traditionnelle
Enduit à la chaux - Création et vente de pierre d'ornement

37210 CHANÇAY - 06 78 51 25 60 - 09 81 98 48 69





**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE**

Société Nouvelle RIDEL
Patrick COLLONGUES

75 rue Neuve
37210 VERNOU-SUR-BRENNE
02 47 52 00 75

**Neuf, Rénovation
Dépannage, Entretien**

SARL TAXI BARBARA

CHANÇAY
06 64 26 36 71

TAXI

TAXI CONVENTIONNÉ

Transports médicaux, gares, aéroports...
hospitalisations, consultations, traitement, dialyses
toutes distances

Visites touristiques
barbatrouve@gmail.com

SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÈS DES ÉCOLES

UNE PRIORITÉ À VERNOU-SUR-BRENNE

La municipalité de Vernou-sur-Brenne rappelle son engagement pour garantir la sécurité de tous aux abords des établissements scolaires. Les entrées et sorties d'école constituent des moments particulièrement sensibles, où piétons, cyclistes, trottinettes et automobilistes se croisent dans un espace parfois réduit.

Afin de préserver la tranquillité des familles et d'assurer des déplacements sûrs, plusieurs rappels s'imposent :

- **Respect des limitations de vitesse :** aux abords des écoles, une conduite prudente est indispensable. Ralentir, anticiper et rester attentif, tout cela permet d'éviter les accidents.
- **Stationnement autorisé uniquement dans les zones prévues :** les arrêts en double file ou sur les passages piétons gênent la visibilité et mettent en danger les enfants.
- **Priorité aux piétons :** les passages protégés doivent rester dégagés en permanence. Merci de laisser traverser les élèves et leurs accompagnateurs



en toute sécurité.

– **Vigilance accrue :** les enfants sont parfois imprévisibles. Un conducteur attentif contribue directement à la sécurité collective.

Ensemble, veillons à ce que
chaque trajet vers l'école
à Vernou-sur-Brenne reste
un moment sûr, serein et
respectueux pour tous.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

LES COMMUNES AGISSENT POUR L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses communes s'engagent dans l'optimisation de l'éclairage public afin de réduire la consommation d'énergie tout en assurant sécurité et confort pour tous.

Parmi les actions fréquemment mises en place :

- l'installation de lampes LED à basse consommation,
- la programmation de l'extinction partielle ou totale de certains secteurs la nuit,
- la modernisation des armoires électriques et du matériel de contrôle.

Ces mesures permettent de réaliser des économies d'électricité tout en limitant l'impact environnemental. Elles s'inscrivent dans une démarche plus large de développement durable et de protection du climat, montrant que chaque action compte dans la transition énergétique.

En parallèle, les communes encouragent les habitants à adopter des gestes simples pour économiser l'énergie au quotidien, comme éteindre les lumières inutiles ou privilégier des solutions à faible consommation. Ces efforts conjoints contribuent à réduire l'empreinte écologique de chacun et à préserver les ressources pour les générations futures.



ENVIRONNEMENT

VERNOU-SUR-BRENNE, COMMUNE VERTE ET FLEURIE



Depuis trois ans, la commune de Vernou-sur-Brenne participe activement au label Villes et Villages Fleuris, une démarche qui met en valeur à la fois l'embellissement du cadre de vie et la préservation de l'environnement. Ce label, très reconnu au niveau national, encourage les collectivités à concilier esthétique, nature et développement durable.

Grâce à l'implication quotidienne des services techniques et à une meilleure coordination avec la direction du label, la commune a déjà obtenu

quatre pétales, une distinction qui récompense les efforts menés pour la qualité paysagère, la gestion durable de l'eau et la biodiversité. Les aménagements réalisés, la plantation d'espèces locales et la valorisation des espaces verts contribuent à offrir aux habitants un environnement agréable et harmonieux.

Les améliorations notables constatées ces dernières années témoignent d'un engagement collectif durable, impliquant élus, agents municipaux et citoyens. Vernou-sur-Brenne poursuit ainsi sa dynamique, déterminée à faire fleurir son patrimoine naturel, à développer des initiatives respectueuses de l'environnement et à offrir un cadre de vie toujours plus accueillant à ses habitants. Chaque habitant est ainsi invité à participer à cette démarche en prenant soin des espaces verts et en contribuant à la biodiversité locale, car c'est grâce à l'implication de tous que la commune peut continuer à s'épanouir et à rayonner.



ÉCOLES

RÉNOVATION GROUPE SCOLAIRE



Rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire Roger Lecotté : **un projet ambitieux, sobre et attentif aux usagers**

Le groupe scolaire Roger Lecotté, qui accueille les élèves de maternelle et d'élémentaire à Vernou-sur-Brenne, fait l'objet d'un vaste projet de rénovation thermique et énergétique. **L'objectif est double :** offrir aux enfants et à la communauté éducative un cadre d'apprentissage plus confortable et plus sain, tout en rendant le bâtiment beaucoup plus sobre en énergie. À terme, cette modernisation permettra de réduire les consommations et donc les coûts de fonctionnement pour la commune.

Après plusieurs mois d'études et de diagnostics, le projet avance à un rythme soutenu. Les phases de diagnostic et d'avant-projet sommaire sont désormais achevées, et la validation de l'avant-projet définitif est prévue pour la fin décembre. Ces étapes sont conduites en étroite collaboration avec la maîtrise d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans un

esprit de rigueur budgétaire et de co-construction. Le lundi 3 novembre, une rencontre s'est tenue avec les enseignants, les parents d'élèves élus et les agents municipaux afin de présenter le pré-projet et d'échanger sur les orientations retenues. Ce temps de dialogue a également permis d'aborder un aspect très concret du futur chantier : son phasage, son organisation et la gestion des nuisances durant les travaux. La commune se montre particulièrement vigilante quant au maintien du confort des utilisateurs – enfants, enseignants et personnels – tout au long de l'opération. Cette exigence a été clairement transmise à la maîtrise d'œuvre, invitée à se montrer exemplaire sur ce point.

Outre les gains énergétiques et environnementaux, la rénovation comprendra le désamiantage, le retrait du plomb ainsi qu'une amélioration du confort, en hiver comme en été.

Un projet ambitieux, responsable, attentif et résolument tourné vers l'avenir de nos enfants.

RAPPEL AUX HABITANTS RÉGLEMENTATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS :

Afin de garantir un cadre de vie agréable pour tous et de maintenir la sécurité des déplacements, la municipalité souhaite rappeler les règles en vigueur concernant l'entretien des trottoirs devant les habitations et commerces.

Conformément à l'arrêté municipal, chaque riverain est responsable du nettoyage et du maintien en bon état de propreté du trottoir bordant son domicile ou son établissement. Cet entretien régulier permet d'assurer la sûreté de chacun, qu'il s'agisse des piétons, des personnes à mobilité réduite ou des poussettes.

Les obligations comprennent notamment :

- Balayer et enlever les déchets, feuilles et débris.
- Désherber les pieds de murs et bordures.
- Dégager la neige et le verglas en hiver, et, si nécessaire, sabler ou saler pour éviter tout risque de glissade.
- Veiller à ne pas encombrer le trottoir, notamment avec des objets, matériaux ou végétaux dépassant sur l'espace public.

Ces gestes simples contribuent à préserver la qualité de notre espace urbain et à garantir la sécurité de chacun. La municipalité remercie l'ensemble des habitants et commerçants pour leur participation active à l'entretien de notre commune.

Ensemble, entretenons un village propre, accueillant et sûr pour tous.



VERNOU SUR SCÈNE
QUELLE ANNÉE !



Après une première saison réussie et riche en émotions, notre troupe a eu le plaisir de jouer dans plusieurs lieux : Neuillé-le-Lierre, l'Ehpad Le Clos ou encore la Forteresse de Montbazou. Chaque représentation a été un vrai bonheur, et nous tenons à remercier du fond du cœur notre public, toujours plus nombreux et enthousiaste. Vous avez été incroyables ! En raison de contraintes personnelles et professionnelles, et aussi parce que les élections approchent, nous ne ferons pas de représentation en 2026. Mais rassurez-vous : nous reviendrons en 2027,

plus motivés que jamais, avec une nouvelle pièce encore plus longue, pleine d'humour, de rires et de bonne humeur ! Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent et qui nous permettent de vivre cette belle aventure théâtrale. On a déjà hâte de vous retrouver pour de nouveaux moments de convivialité, de partage et de plaisir. **Notez-le dans vos calendriers : rendez-vous en 2027 !** Et bienvenue à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre dans cette belle aventure sur les planches. ▀

OCTOBRE ROSE

Grâce à la participation de l'ACAV, de la sophrologie, du badminton et de la commune, une somme de 1 387 € a été récoltée et remise à la Ligue contre le cancer du sein, en présence de M. Neyret, trésorier du comité départemental.



HOMMAGE À M. MATHIAS NIETO

Le 22 octobre, nous avons appris avec tristesse le décès de M. Mathias NIETO, figure bien connue des Vernadiens de longue date. Il fut le garde champêtre de notre commune de 1966 ou 1967 jusqu'à son départ à la retraite en 1987, accompagnant de nombreuses générations dans leur vie quotidienne. À cette époque, il résidait à la mairie, dans l'appartement à l'étage, et son passage dans le village reste encore aujourd'hui dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. M. NIETO est ensuite revenu à Vernou, où il a terminé ses jours à l'Ehpad. La Municipalité tient à saluer sa mémoire et à adresser ses sincères condoléances à sa famille, en hommage à son engagement et à sa présence marquante dans notre village.

SAS BARDET SYLVIE
LIEU-DIT LE BOULAY 37380 MONNAIE

TAXIS 6 Licences Conventionnées Communes Stationnement

37210 VOUVRAY 37210 VERNOU SUR BRENNIE
37380 MONNAIE 37380 NEUILLE LE LIERRE
37400 LUSSAULT SUR LOIRE
37110 AUZOUER EN TOURAINE

TEL : 06 85 73 11 19

TRANSPORT DE MALADES ASSIS

CMPP - CAMPS - Ecoles Spécialisées
Chimiothérapie - Rayons - Dialyses - Kiné
Entrée - Sortie - Hospitalisation - Gare - Aéroport

leDRIVE
Intermarché

Click 2H Collect

Les Mousquetaires

Intermarché
SUPER

Tous unis contre la vie chère Rives de la Loire

02 47 30 51 81

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

Pouvoir tout faire **Moins cher**

02 47 30 42 23

POCÉ - VAL D'AMBOISE
-C/C Rive droite - La Ramée-

SOPHROLOGIE



Les cours de sophrologie ont repris cette année avec une trentaine d'adhérents, répartis en **trois cours : lundi à 10 h et 18 h 15, et mardi à 19 h.** À l'occasion d'Octobre Rose, une séance gratuite de découverte de la sophrologie a été proposée. Cette initiative a permis de récolter des dons pour la Ligue contre le cancer.

Il est encore possible d'essayer et d'intégrer les cours du soir. ▀

Contact : LÉNA BONNET
Tél. 06 62 76 36 68
assorespire37@gmail.com

NOUVELLE
CENTENAIRE
MME BOUE

Mme Pascale Devallée et Mme Claude Ferrand ont eu le plaisir de rendre visite à Mme Madeleine Boue, qui vient de célébrer ses 100 ans, devenant ainsi la nouvelle centenaire de notre commune. Elles ont été accueillies par une dame pleine de vitalité, rayonnante et visiblement ravie de partager ce moment. Quand on lui demande son secret pour rester en forme, Mme BOUE répond avec un sourire malicieux : faire son ménage tous les jours, monter et descendre ses escaliers au moins une fois par jour, préparer ses repas... et, surtout, prendre la vie avec légèreté et sérénité. Un bel exemple de vitalité et de joie de vivre pour nous tous !



CMJ
UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES POUR NOTRE VILLAGE



Le 11 novembre dernier, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été officiellement installé lors d'une rencontre conviviale en mairie. Cette instance, créée pour favoriser la participation des jeunes à la vie locale, bénéficie cette année d'un bel enthousiasme. Plusieurs conseillers ont choisi de renouveler leur mandat, témoignant de leur motivation et de leur attachement aux projets menés l'an passé. Ils sont rejoints par de nouveaux membres, dont plusieurs garçons, heureux de s'engager à leur tour dans cette expérience citoyenne enrichissante. **Au cours de ce mandat, le CMJ poursuivra sa mission :** proposer des actions en faveur du cadre de vie, de la solidarité, du vivre-ensemble et

de l'animation du village. Qu'il s'agisse d'organiser des événements, de mener des projets environnementaux, ou encore de participer aux cérémonies officielles, ces jeunes élus auront l'occasion de mettre en œuvre leurs idées au service de tous. Les habitants pourront rencontrer la nouvelle équipe lors de la cérémonie des vœux du maire, prévue début janvier. Ce moment d'échanges permettra de découvrir les premiers projets du CMJ, de mieux connaître ces jeunes engagés et d'encourager leur dynamique au sein de la commune. En soutenant le Conseil Municipal des Jeunes, la municipalité continue d'affirmer sa volonté de donner une place active aux enfants et adolescents dans la vie citoyenne de notre village. ▀

PARIS TOURS
UNE COURSE DE HAUT NIVEAU
AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE

Les très nombreux spectateurs et téléspectateurs ont pu assister à une course de haut niveau. Même si nous n'avons pas célébré la victoire du Tourangeau Thibault Gruel, la déception a vite laissé place à l'enthousiasme grandissant autour de cet événement désormais incontournable, qui met à l'honneur notre terroir vouvrillon et notre village. Cette réussite est le fruit d'une organisation sans faille et d'un travail collectif. Un grand merci à nos services techniques, qui ont joué un rôle essentiel pour entretenir et sécuriser les chemins empruntés par les coureurs. Leur engagement a largement contribué à la qualité et au bon déroulement de la course. Les organisateurs, tant locaux que la direction de course de l'ASO, nous ont adressé leurs remerciements pour l'accueil et la logistique. Un clin d'œil tout particulier à nos vignerons, qui, tout au long de l'année, veillent attentivement à l'état de ces chemins et participent ainsi indirectement à la réussite de cette classique.



Cette course est plus qu'une compétition sportive : c'est un moment de partage et de convivialité qui rassemble les habitants et met en lumière notre patrimoine naturel et viticole. Rendez-vous l'année prochaine pour perpétuer ce rituel de la Classique des Feuilles Mortes, qui continue de séduire coureurs et spectateurs, tout en valorisant notre belle région. ▀

ENTENTE COMMUNALE
UNIES POUR LA COURSE PARIS-TOURS

Six communes du Vouvrillon — Changay, Noizay, Reugny, Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne et Vouvray — unissent leurs forces pour protéger et valoriser les chemins dits « de vignes » empruntés par la célèbre course cycliste Paris-Tours. Cette collaboration vise à garantir un parcours sûr et de qualité pour les prochaines éditions et à préserver ce patrimoine rural emblématique du territoire. Les équipes communales s'emploient à entretenir les chemins, sécuriser les passages et améliorer l'accessibilité, tout en respectant l'environnement et les vignobles alentours. Cette entente illustre également la capacité des communes à coopérer au-delà de leurs structures administratives, montrant que l'esprit de solidarité et de coopération peut servir un événement qui rassemble sportifs et spectateurs. Chaque année, la course attire de nombreux passionnés et rythme l'automne sur notre territoire, offrant une belle vitrine pour nos paysages et notre patrimoine local.



Grâce à ce travail collectif, habitants et visiteurs peuvent profiter d'un événement sportif de qualité, tout en découvrant la richesse de nos chemins et de nos villages.

MARCHÉ
UN RENDEZ-VOUS GOURMAND ET CONVIVIAL

Le marché du jeudi matin à Vernou-sur-Brenne : un rendez-vous gourmand et convivial. Depuis le 27 octobre 2025, le marché du jeudi matin a pris un nouvel élan dans notre village. Cette saison, « La Belle au Pois Gourmand » a rejoint les commerçants habituels, apportant ses produits frais et ses spécialités qui ont déjà séduit de nombreux visiteurs. Les camions des commerçants se rapprochent pour créer une ambiance plus conviviale et faciliter les échanges entre producteurs et habitants. Chaque stand raconte une histoire : le maraîcher qui vous conseille sur la meilleure façon de cuisiner ses légumes, le boucher qui partage les secrets de ses pains maison, ou encore la fromagère qui vous fait découvrir des variétés locales aux arômes surprenants. Mais ce marché ne vit que grâce à votre présence. Chaque visite, chaque achat, même un simple sourire



échangé, contribue à soutenir nos commerçants et à maintenir ce rendez-vous hebdomadaire, devenu un véritable moment de vie et de partage pour notre village.

Alors, n'hésitez plus : rendez-vous tous les jeudis matin sur la place du village pour découvrir les produits locaux.

CLAP DE FIN POUR LES TABLES 2025 !

Les tables sont rangées, les chaises empilées, les bancs pliés... Les Tableées 2025 ont refermé leur dernier chapitre après une saison riche en échanges, en convivialité et en gourmandise. Une fois de plus, votre présence fidèle a fait le succès de ces soirées, désormais reconnues et largement imitées dans les villages voisins. Chaque rencontre a été l'occasion de partager des repas conviviaux, de créer des liens entre habitants et de renforcer le tissu social de notre commune. Derrière ces moments de joie et de bonne humeur, une formidable équipe de bénévoles dévoués œuvre sans relâche pour que tout se passe au mieux. Déploiement des tables et des bancs, rangement après les soirées, accueil des participants... Leur énergie, leur sourire et leur engagement sont le moteur de ces Tableées. Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Pendant la saison hivernale, nos bénévoles s'attelleront à l'entretien et à la réparation du matériel, afin que les Tableées 2026 démarrent dans des conditions optimales. Leur travail, souvent discret, est essentiel pour



assurer la continuité de cette tradition qui rassemble petits et grands autour de moments simples mais précieux. Un grand merci à toutes et tous, habitants, participants et bénévoles, pour avoir contribué à cette belle réussite. Votre enthousiasme et votre engagement font vivre notre village et créent des souvenirs partagés qui resteront longtemps dans nos mémoires. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles soirées gourmandes, conviviales et chaleureuses !

NUISANCES
CHATS ERRANTS

La Municipalité est attentive aux remarques de ses administrés concernant les nuisances causées par les chats errants et s'en préoccupe depuis longtemps. Elle est consciente que cette problématique est une responsabilité collective, qui incombe à chacun d'entre nous. Une obligation légale impose à la commune de prendre en charge les animaux en divagation. Cette obligation est respectée : un contrat avec une fourrière a été conclu et est utilisé chaque fois que nécessaire, aux frais de la commune et donc de l'ensemble des habitants. Il convient également de rappeler que tout compagnon (chat, chien, furet...) doit être pucé et identifié : c'est la loi. De même, il ne faut pas nourrir les chats errants, car une coupelle de nourriture posée sur un rebord de fenêtre ou un pas de porte suppose que l'animal appartient



aux occupants de la maison. La Municipalité prend contact avec plusieurs organismes pour envisager les mesures nécessaires et trouver des solutions adaptées à tous. Cependant, il faut savoir que la commune ne pourra pas agir seule. Si l'impact financier lui incombera – et il sera certain – elle aura également besoin de bénévoles sur le long terme pour mener à bien ces actions. ▀

PETIT RAPPEL
FRANCE SERVICES À VOTRE RENCONTRE



Il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable au 02 46 99 04 90 ou par courriel à franceservices@vouvray.fr. Un conseiller est présent pour vous accompagner dans vos principales démarches administratives auprès de douze partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTSS, Assurance retraite, Assurance maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, Point Justice et URSSAF. Il peut également vous orienter vers des partenaires locaux si nécessaire, ainsi que mettre à votre disposition des outils informatiques et vous guider dans leur utilisation. ▀

TÉLÉASSISTANCE
UN SERVICE POUR VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Les personnes âgées ou fragilisées ont la possibilité de souscrire un contrat de téléassistance à domicile auprès d'un organisme spécialisé. Plusieurs formules, avec des options adaptées aux besoins de chacun, permettent de bénéficier d'une surveillance 24h/24. Grâce à un boîtier ou un bracelet, il est possible de déclencher une alerte à tout moment en cas de chute ou de problème de santé, permettant une intervention rapide des secours. Des aides financières peuvent être accordées. Les habitants peuvent retirer un dossier d'abonnement directement à l'accueil de la mairie. Le CCAS apporte



également une participation pour toute inscription réalisée auprès de son partenaire Présence Verte.

RÉMI 37 ÉTEND SON SERVICE TRANSPORT RÉMI+ À LA DEMANDE

Dès le 3 novembre 2025, la Région Centre-Val de Loire étend le service Rémi+ à la demande à l'ensemble des Communautés de communes d'Indre-et-Loire (hors métropole de Tours). Ce service de transport souple et complémentaire aux lignes régulières facilite les déplacements vers les pôles de services et centres-bourgs. L'offre inclut désormais les Communautés de Communes Ôtines et Choissiles, Touraine Est Vallées, Touraine Vallée de l'Indre et ajoute deux destinations hors département : Châtillon-sur-Indre et Châtellerauld. De plus, l'extension du service permet désormais de relier Monnaie à Tours Nord, secteur de Vouvray à Amboise et le secteur Sud Touraine Ouest à Sainte-Maure-de-Touraine. Ce service, conçu pour offrir une solution de déplacement souple, accessible et complémentaire aux lignes régulières, permet aux usagers de se déplacer, notamment dans les territoires périurbains et ruraux, pour rejoindre les pôles de services, les gares ou les centres-bourgs à partir de leur commune. Une offre co-construite avec les territoires

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de concertation locale, menée en étroite collaboration avec les communautés de communes concernées. Ce travail de terrain a permis d'identifier les besoins spécifiques de chaque territoire et d'adapter le périmètre du service en conséquence.

À SAVOIR
VOUS AVEZ MIS EN LOCATION VOTRE HÉBERGEMENT : VÉRIFIEZ VOTRE CONFORMITÉ !



Rappel des obligations légales à respecter :
– Déclaration aux autorités compétentes (Taxe de séjour, SIRET, SAGEM, etc.)
– Conformité du logement : Respectez les règles d'urbanisme, de sécurité (détecteurs de fumée, installations électriques) et de salubrité.
– Fiscalité : Déclarez vos revenus et choisissez le bon régime fiscal.
– Sanctions possibles en cas de non-respect : amendes, suspension de location.



Un service accessible sur simple réservation
– **Réservation obligatoire** auprès du Centre de Relations Usagers Rémi : 0 806 70 33 33, du lundi au samedi de 8 h à 20 h
– **La veille avant 17 h** (ou le vendredi avant 17 h pour un transport le lundi)
– **Un conseiller accompagne les usagers** dans l'organisation de leur trajet
Venez découvrir le service Rémi+ qui vous correspond :
www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires-remi-plus-a-la-demande/



En savoir plus : www.tourisme-montlouis-vouvray.fr/espace-pro/gestion-de-votre-hebergement/Besoin-d'aide?Contactez-votre-référent-hebergement-Touraine-Est-Vallées : reseau@tourisme-montlouis-vouvray.fr
Tél. 02 47 45 85 10
Mettez-vous en règle dès maintenant pour éviter tout risque !

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BRENNE
RETOUR SUR UN STAGE AU SYNDICAT DE LA BRENNE

Je m'appelle Colin Souverain, 17 ans, élève en terminale GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à Vendôme. J'ai effectué mon stage pratique au Syndicat de la Brenne à Châteaurenault, où j'ai pu découvrir la diversité des missions liées à la gestion des cours d'eau.

Au programme : inventaires faunistiques et floristiques, participation à des réunions sur la gestion de l'eau, pêches électriques avec la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire, ainsi que la mise en œuvre du protocole IBGN, qui permet d'évaluer la qualité écologique des rivières grâce à l'étude des invertébrés aquatiques. Grâce à une loupe binoculaire et une clé de détermination, j'ai appris à identifier de nombreuses espèces : larves d'éphéméroptères, coléoptères, mollusques, crevettes d'eau douce et bien d'autres encore. Les pêches électriques, menées avec du matériel spécialisé et sous strictes mesures de sécurité, permettent de recenser les espèces

présentes, notamment la truite fario dont il faut préserver les frayères. Nous avons observé vairons, chabots, anguilles, perches, lamproies, sandres, écrevisses américaines, etc. Ce stage m'a permis de mieux comprendre la richesse et la fragilité de notre milieu naturel. Je remercie chaleureusement Fabien et Juliette pour leur accompagnement.

Pour toute question, les technicien(ne)s de rivière restent à votre écoute : 02 47 55 81 67 syndicat.brenne@wanadoo.fr



TRANSPORTS
MOBILITÉS TOURAINE : FEU VERT POUR LA DSP 2026-2030

Le 13 novembre 2025, le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) a validé la nouvelle délégation de service public pour 2026-2030 avec Keolis. **Voici les principaux points à retenir :**
– **Avec la deuxième ligne de tram**, comme pour la première, un renforcement des services de bus est prévu à partir de 2028, date de mise en service, y compris pour les trois communes hors périmètre métropole : La Ville-aux-Dames, Vouvray et Vernou-sur-Brenne.
– **Réduction de 40 % des émissions de CO₂ d'ici 2031**, grâce à un parc de bus renforcé au gaz naturel (60 % des véhicules en circulation, contre 20 actuellement sur 200 véhicules).
– **Augmentation du nombre de voyages**, passant de 44 millions actuellement à 53 millions par an en 2031, soit une progression d'environ 20 %.
– **Dès 2027, mise en place d'un nouveau système de paiement** (Open paiement) permettant de régler directement dans les bus avec une carte bancaire ou un téléphone.
– **Nouvelles offres de transport à la demande** vers les zones d'activité, notamment



Parçay-Meslay et Le Cassantin, y compris au départ de nos trois communes, avec des créneaux horaires étendus de 5 h à 22 h pour s'adapter aux horaires décalés.
– **Expérimentation d'une offre pour les seniors**, permettant un trajet hebdomadaire accompagné d'une personne missionnée par le SMT, actuellement en place dans la métropole et qui sera étendue à l'ensemble du territoire, y compris nos communes, d'ici 2031. Toutes ces informations ont été présentées aux médias le 14 novembre lors d'une conférence de presse. Pour notre commune, cela garantit la pérennité du service, tout en renforçant l'offre, tant en fréquence qu'en amplitude horaire.

CONFÉRENCE
PATRICE LESAGE

Organisée par la commission Culture le mardi 20 janvier à 20 h Lieu Salle du conseil
En découvrant la marche à la retraite, Patrice Lesage, ancien facteur, n' imagine pas qu'il va plonger dans une véritable passion pour ce loisir fait de découvertes et de rencontres, loin des villes, là où la fraternité existe toujours. De par son ancien métier, fait de proximité, et son amour de l'écriture (il était pigiste au service des sports de La Nouvelle République), partager son récit avec le plus grand nombre est devenu une évidence. Ce livre est un hymne à l'amour de la Nature mais aussi un recueil où les chemins de bienveillances, en France et en Europe, se révèlent au fil des pages. Savoureux et rassurant.



FRELONS ASIATIQUES
42 NIDS ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉTRUITS CETTE ANNÉE

La mairie souhaite rappeler aux administrés qu'une convention spécifique a été mise en place pour faciliter la prise en charge des nids de frelons asiatiques. En cas de découverte d'un nid, il est essentiel de ne pas intervenir soi-même, ces insectes pouvant se montrer dangereux. **Contactez directement la mairie :** une équipe agréée pourra alors être mandatée pour procéder à une intervention rapide, sécurisée et conforme aux protocoles en vigueur.



INCIVILITÉS POUBELLES

Il est rappelé aux Vernadiennes et Vernadiens que les bacs de collecte de nos déchets ne constituent pas un élément de mobilier urbain et qu'il est préférable de les rentrer dans les cours ou locaux prévus à cet effet. La présence prolongée de ces bacs sur l'espace public génère une pollution visuelle, parfois olfactive, et peut même être à l'origine d'incidents ou d'accidents de la circulation. **Il fait bon vivre à Vernou : avec un soupçon de civisme supplémentaire, il y fera encore meilleur !**



PEINTURE APLIERS EINTS
Revêtements décoratifs
Franck Martinet
3, Impasse de la Bourdinerie 37210 - Vernou sur Brenne
Tél : 02 47 52 14 13 - martinetfrank@sfr.fr
R-M. 448166538-3701 Devis Gratuit

ENTREPRISE CHEVALIER
■ **Spécialiste des puits**
Curage et recouvrement de puits
Vente et installation de pompes
■ **Maçonnerie générale**
Neuf et rénovation / terrassement
Garantie décennale
■ **Renfort caves et falaises**
Tirants / Split set / Carottages
Grillage double torsion
18 rue de la République 37210 NOIZAY
06 07 79 62 39
@entreprisechevalier37.fr entreprisechevalier37@orange.fr
www.entreprisechevalier37.fr

AD Val de Brenne Automobiles
MECANIQUE - VENTE CARROSSERIE
D46 Vernou sur Brenne
02 47 52 04 34

CRT Carrelage Région Tourangelle
Artisan carreleur mosaïste
Carrelage Dallage piscine Tomette...
Orlando DOMINGUES
37210 VERNOU SUR BRENN
EMAIL : crt.37@orange.fr
02 47 52 06 47 - 06 08 35 19 61
www.carrelage-region-tourangelle.fr

SARL BERNEUX CHARPENTE - COUVERTURE
128 rue des Grosses Pierres
ZI de la Boitardière 37530 CHARGE
02 47 57 11 59
nicolasberneux@orange.fr
www.berneux-couverture-charpente.fr

RLM MAÇONNERIE RÉNOVATION
Romain LE CAPITAINE • VOUVRAY (37)
06 61 39 53 55 • maconnerie.rlm@gmail.com

Ça fait l'actu à Vernou

OUVERTURE DU RESTAURANT CHENIN À VERNOU-SUR-BRENNE



Elsa et Guillaume, couple de passionnés de cuisine et épicuriens, ouvrent leur nouveau restaurant Chenin dans le village natal d'Elsa, à Vernou-sur-Brenne. Après plusieurs années passées dans des établissements gastronomiques et étoilés à travers la France, ils reviennent en Touraine pour partager leur savoir-faire et leur amour des produits de qualité.

Elsa, 32 ans, diplômée en restauration et sommellerie, assurera la co-gestion et la carte des vins. Guillaume, 30 ans, diplômé en cuisine et pâtisserie, prendra en charge la co-gestion et la cuisine. Ensemble, ils cumulent plus de dix ans d'expérience professionnelle commune et souhaitent faire de Chenin un lieu de vie chaleureux et convivial, ouvert à tous, habitants comme touristes.

La cuisine proposée mêlera tradition et gastronomie, avec des plats régionaux et des touches inspirées de leurs voyages à travers la France. Les jeudis, un plat traditionnel sera également proposé en hommage aux anciens propriétaires. Les menus sont pensés pour tous les budgets : déjeuner à 22 € ou 26 €, dîner en quatre services à 39 €, accompagnés d'une carte des vins mettant en valeur le Vouvray, la Loire et d'autres terroirs français.

Avec une ambiance décontractée et une décoration alliant modernité et vintage, Elsa et Guillaume souhaitent que chaque visite chez Chenin soit une expérience gourmande et conviviale, où qualité et plaisir se conjuguent.

4 rue Lucien Arnoult - 37210 Vernou-sur-Brenne
Tél. 02 47 52 10 25



CaloRea
PLOMBIER
CHAUFFAGISTE

Thomas LOYAU
06 68 15 00 06
contact@calorea.eu
Vouvray



CARROSSERIE TONY
CARROSSERIE ET PEINTURE TOUTES MARQUES

Tony BERTRAND
02 47 65 40 58
contact@carrosserie-tony.fr
www.carrosserie-tony.fr
4, Z.A. de Launay 37210 Vernou-sur-Brenne

ESPACE BIEN-ÊTRE DES PERCENEIGE



Au sein des Chambres d'hôtes Les Perceneige, un nouvel espace entièrement dédié à la détente et à la relaxation vous attend : l'Espace Bien-Être des Perceneige.

Pensé comme un véritable cocon de sérénité et conçu pour offrir un moment unique de relaxation, vous pourrez bénéficier, sur rendez-vous, des vertus du spa composé d'un jacuzzi et d'un sauna, ainsi que de soins visage ou de massages.

J'ai depuis toujours un profond intérêt pour le bien-être et l'équilibre du corps et de l'esprit. Mes nombreux voyages en Asie m'ont permis de découvrir des cultures où le soin, la douceur et la sérénité occupent une place essentielle. Au fil des années, cette philosophie m'a profondément inspirée et guidée sur le chemin du massage et de l'esthétique.

Diplômée en massage thaïlandais aux huiles, formée par un maître de massage exerçant depuis plus de 30 ans, je vous propose un massage alliant mouvements fluides, pressions et étirements. Également diplômée en esthétique et spécialisée en soins du visage, je vous invite à découvrir des rituels de beauté élaborés sur mesure, adaptés aux besoins de votre peau, pour sublimer et révéler l'éclat naturel du teint.

Mon souhait est d'offrir à chacun un moment de reconnexion à soi, une parenthèse bénéfique où le corps se détend et l'esprit s'apaise. À travers chaque soin, j'ai à cœur de transmettre un peu de cet enseignement et de créer une expérience unique, empreinte de douceur, d'écoute et d'authenticité.

Le bien-être commence souvent par l'attention que l'on s'accorde... alors, je vous attends ! Aurélie

Les Perceneige – Espace Bien-Être
Aurélien Alves
13, rue Anatole France – Vernou-sur-Brenne
Tél. 06 60 31 57 41 / 02 47 52 10 04

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PORTIER Margaux, 23/06
PLOUX Camille, 02/07
RICARDEAU Ella, 04/07
MALO Yaël, 05/07
SERRA Eida, 11/08
BERTIN Gino, 13/08
DUVILLÉ SADNIA Louisa, 23/08
ARNOULT Nino, 10/09
LESPINASSE Sacha, 22/10
PINEAU Lior, 30/10
FARLOT Amaya, 06/11

MARIAGES

DAVIAUD Thomas
et PARÉ Catherine, 25/06
MORISSEAU David
et DUFUST Carole, 12/07
GUINIER Mathieu
et HALLAY Marie-Laure, 26/07

MORVAN Louis
et LANGELET Chloé, 02/08
MAST Alexis et SAUNIER Bettina, 27/09
ESSALHI Abdelmajid et BERLAND
Mélanie, 11/10
LEGROS Jean-Michel et RIGOUT
Catherine, 25/10

DÉCÈS

ALLIOT Christian, 11/07
DELALEU CHRÉTIEN Monique, 22/08
MACHEFER FOUANON Françoise, 04/09
LEMAI COLESSE Yolande, 04/09
VALLÉE BARON Jacqueline, 07/09
GRISIER René, 17/09
TRIOLET Robert, 19/09
SICOT BERTHOMÉ Paulette, 23/09
PIAT Christian, 04/10
THIÉLIN CHARVAIS Ginette, 06/10
PINIER Jean, 10/10
NIÉTO Matias, 21/10
MARNET Henry, 25/10



AGENDA des sorties

Vous pouvez retrouver l'agenda actualisé sur le site internet de la commune : www.vernou-sur-brenne.fr

3 JANVIER

Vœux de Mme le Maire

6 JANVIER

Don du sang

17 JANVIER

Saint-Vincent

20 JANVIER

Conférence Patrice Lesage

31 JANVIER

Soirée dansante – Jumelage

7 FÉVRIER

Loto FCVDB

14 FÉVRIER

Concours de Belote

21 FÉVRIER

Soirée dansante – VDBC

22 FÉVRIER

Nuit de la lecture

28 FÉVRIER

Repas de aînés

7 MARS

Trail des Vignes – APEERL

7 MARS

Concert chorale
– Dissonance

15 MARS

1^{er} tour élections
municipales

17 MARS

Repas de Printemps
Joie de Vivre

22 MARS

2^e tour élections
municipales

28 MARS

Soirée foot – FCVDB

11 AVRIL – 20 AVRIL

Exposition - Une œuvre, un
regard

24 AVRIL

Don du sang

SOLUTION PHOTO MYSTÈRE NUMÉRO 15

PHOTO MYSTÈRE

Effet de lumière salle des fêtes lors de la Saint-Vincent 2023



Journal gratuit - décembre 2025

Directrice de la publication : Pascale DEVALLÉE
Comité de rédaction : commission communication
de la commune de Vernou-sur-Brenne

1 700 exemplaires

Réalisation : Projectil Sogepress
Régie publicitaire : Projectil Sogepress

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement

